

ARTICLE ORIGINAL

Le loup, un prédateur à mieux percevoir

par
François MESSIER¹

Nos connaissances sur la biologie du loup au Québec ont beaucoup progressé depuis quelques années. Malgré cela, une question demeure : doit-on contrôler les populations de loups ?

Le Loup est probablement l'espèce faunique la plus controversée en Amérique du Nord. Certains résidants ruraux et chasseurs voient en ce carnassier un tueur invétéré, voleur d'animaux de ferme et de gibier. Pour eux, le Loup est fondamentalement nuisible. En contrepartie, beaucoup de naturalistes et bon nombre de chasseurs, il faut bien le dire, associent le Loup à un symbole vivant d'une vie sauvage des plus pures. Liberté, ruse, endurance aux conditions difficiles de l'environnement, coopération, et même intelligence, voilà autant de traits que l'on attache volontiers à ce prédateur. Plusieurs admirent le Loup, et s'identifient même à celui-ci de façon inconsciente.

Protecteurs et persécuteurs ont cultivé, au gré des ans, une foule de mythes qui empêchent souvent les profanes de percevoir la vraie nature du loup.

Grégaire mais rare

Les loups se rencontrent actuellement sur près de 90 % du territoire québécois. Dans l'ensemble, le Québec abrite des populations de loups très saines. Il n'y a donc pas lieu de sonner l'alerte pour sauvegarder l'espèce chez nous. Le Loup est absent au sud du St-Laurent et dans les zones agricoles du nord du fleuve. On croit que la disparition du Loup de ces régions a été causée par la persécution de l'Homme et par les pertes d'habitats boisés. L'absence du Loup dans les milieux partiellement déboisés a favorisé l'établissement au Québec, au cours des 30 dernières années, d'une population de coyotes (*Canis latrans*). Ce Canidé d'origine méridionale, apparenté au Loup, semble particulièrement bien adapté aux milieux voués en partie à l'agriculture.

Contrairement à l'opinion populaire, le Loup est un animal relativement rare, même chez les populations peu affectées par l'Homme. Il est faux de croire qu'une population de loups doit être chassée constamment pour éviter que des

¹ François MESSIER, Centre d'études nordiques, Université Laval, SAINTE-FOY (Que.), Canada G1K 7P4 ; adresse présente, Department of Biology, University of Saskatchewan, Saskatoon, SK, Canada, S 7 N 0W0.

densités trop élevées ne mettent en péril les espèces fauniques servant de proies. Les plus hautes densités de loups rapportées au Québec se situent autour de un loup par 20 km². Toutefois, les densités les plus couramment rencontrées se maintiennent entre un loup par 50 km² et un loup par 500 km², selon l'abondance des proies. La fausse perception de fortes densités n'est cependant pas sans fondement biologique. Il est vrai que ce prédateur peut être abondant pendant certaines périodes, dans des lieux particuliers. Les membres d'une meute convergent souvent vers des points d'intérêt commun tels que les carcasses d'animaux abattus, l'emplacement des louveteaux encore sédentaires, et les endroits privilégiés pour la chasse. Ce sont ces champs d'activité intensive qui donnent l'illusion de grande abondance de loups.

Une famille hiérarchisée

Une meute constitue plus qu'un simple regroupement anonyme et fortuit de loups dans un but de chasse en commun. C'est une unité sociale relativement stable qui se compose habituellement d'un couple reproducteur et de leurs descendants. Il arrive à l'occasion qu'un loup non apparenté soit intégré à un groupe. Ces cas surviennent surtout lorsque la meute ne contient aucun membre du même sexe que le nouveau venu. À l'intérieur de la meute, on retrouve une hiérarchie bien affirmée. Le couple dominant, seul à se reproduire, dirige les activités vitales de la meute : la chasse, les déplacements, la défense du territoire, etc. Les autres membres s'ordonnent selon différents critères parmi lesquels l'âge et le sexe jouent des rôles prépondérants. Lorsque la nourriture se fait rare, le rang social importe beaucoup pour l'accessibilité aux sources d'alimentation. Les membres les plus subordonnés, souvent des femelles en bas âge, sont parfois expulsés de la meute. À d'autres moments, ces subordonnés délaissent temporairement la meute, afin d'adopter un mode de vie solitaire. Ces changements entre la vie solitaire et la réintégration à la meute sont fréquents chez les individus âgés d'un an ou deux. La taille de la meute varie entre deux et dix loups, selon l'abondance de la nourriture qui, à son tour, affecte la reproduction et la survie. En plus, la disponibilité d'habitats propices au loup influence la taille de la meute. S'il n'y a que peu d'endroits où deux loups étrangers et de sexe opposé peuvent fonder un nouveau noyau familial, ces loups demeurent plus longtemps dans leur meute natale et la taille moyenne des meutes a tendance à augmenter. Il arrive parfois qu'un subordonné remplace un parent mort récemment. Il devient alors dominant et reproducteur. Les meutes ne peuvent se déplacer de façon tout à fait libre car chacune défend activement un territoire pouvant varier de 150 à 1000 km². Ces territoires sont contigus dans les milieux les plus propices et la défense territoriale est assurée de plusieurs façons. Les moyens directs, assez rares mais très importants, consistent à pourchasser tout loup étranger rencontré à l'intérieur du territoire. À l'extrême, ces rencontres peuvent mener à la mort de l'intrus si celui-ci ne déguerпит pas assez vite. Puisque le territoire est relativement vaste, la meute ne peut assurer une surveillance complète. Des moyens indirects, affirmant les titres de propriété, sont donc nécessaires. Les urines, les fèces marquées par les sécrétions des glandes anales, et les produits glandulaires excrétés aux pattes lors de grattages vifs du sol, constituent les marques les plus couramment laissées par les loups territoriaux.

Des cervidés au menu

Avec ses 25 à 35 kg de masse corporelle, le loup adulte doit ingérer entre deux et quatre kilogrammes de nourriture par jour. Il doit donc chasser des proies de grande taille s'il veut satisfaire ses besoins énergétiques. Les cervidés tels que l'orignal, le caribou et le cerf de Virginie sont des proies toutes désignées ; ils représentent généralement entre 60 % et 90 % de la nourriture ingérée par le loup. La chasse en meute facilite la capture des cervidés. Le castor, quant à lui, constitue le second choix du loup. Ce rongeur pesant entre 5 et 20 kg, est capturé surtout à la fin de l'hiver alors que le dégel s'amorce, et à l'automne lors de l'accumulation préhivernale de ses réserves de branches. D'autres espèces fauniques sont aussi exploitées par le loup. C'est le cas, par exemple, du lièvre, de la marmotte, des petits rongeurs et de la gelinotte. Cependant, aucune étude n'a réussi à démontrer l'importance de ces proies pour le loup. De plus, le loup n'hésitera pas à se nourrir d'animaux morts, de résidus de dépeçage, d'animaux tués par des chasseurs et même d'appâts laissés par les trappeurs. Malgré cette possibilité de diversifier son alimentation, une population de loups ne peut se maintenir sans la présence de proies de grande taille, à savoir les cervidés.

Au Québec, des études récentes ont montré que les populations de loups exercent un impact important sur notre cheptel d'orignaux et de cerfs de Virginie. C'est une réalité biologique, non un mal en soi. Cet impact semble d'abord toucher les jeunes individus, en été. La prédation estivale est généralement peu visible car les victimes sont souvent de petite taille et donc consommées rapidement ; de plus, les traces laissées sur le sol par un loup sont beaucoup moins visibles que sur la neige. A chaque année, près de 20 % des orignaux de la réserve La Vérendrye (sud-ouest du Québec) sont victimes des loups. Une telle prise correspond à environ 65 % du potentiel de reproduction chez l'orignal. Cette situation est probablement parmi les plus sévères que l'on connaisse dans nos régions. La chasse sportive est restreinte dans cette réserve et les densités d'orignaux sont par conséquent relativement élevées. Nous savons maintenant qu'en deçà d'une certaine limite, plus la densité de l'orignal est élevée, plus la prédation par le Loup s'accroît. Aux environs de 0,4 orignal par km² (i.e., la situation dans la réserve La Vérendrye), les populations d'orignaux semblent incapables de s'accroître davantage à cause de la prédation par le loup et l'ours noir. Cette situation persiste même si les ressources alimentaires pour l'orignal ne manquent pas. Dans les milieux où la chasse sportive est peu intensive, donc ayant des densités d'orignaux plus faibles, le loup semble prélever entre 5 et 15 % de la population par année.

En ce qui concerne le cerf de Virginie, la compréhension du système prédateurs-proies est encore incomplète. Le taux de prédation et ses changements avec la densité du cerf, n'ont pas été estimés de façon fiable. On sait toutefois que l'impact du loup s'accroît au cours des hivers de fortes chutes de neige. Lorsque des conditions hivernales plus clémentes prédominent, la prédation par le loup perd beaucoup de son ampleur.

Que faire des loups

Au Québec, selon la loi de la conservation de la Faune, le Loup a le statut d'animal à fourrure. La chasse de ce Canidé est néanmoins permise mais elle ne semble pas importante. Présentement entre 500 et 800 loups sont chassés par

année. Cette exploitation revêt une certaine importance économique (près de 100 000 \$ Can/an), tout en n'empêchant pas les populations de loups de se maintenir dans l'ensemble du territoire. C'est du moins ce que les données existantes portent à croire. Le ministère de l'Environnement et de la Faune n'effectue actuellement aucun programme de contrôle du loup qui aurait pour but de promouvoir la productivité de notre cheptel de cerfs, d'orignaux et de caribous. Les cas de prédation par le Loup sur les animaux de ferme sont assez rares au Québec et nécessitent peu d'interventions.

La gestion du Loup au Québec, comme dans d'autres régions, suscite la controverse pour la simple raison que les proies mises en cause sont également convoitées par les chasseurs et les trappeurs. Certains intervenants croient que les loups devraient avoir préséance sur l'homme à l'égard de l'exploitation de la faune. D'autres mettront plutôt l'accent sur les bénéfices économiques et sociaux de la chasse, considérant les prises par les loups comme des pertes pures et simples. Cette divergence profonde d'opinion rend difficile la formulation d'une politique de gestion appropriée. Il est juste de parler ici de « politique de gestion » car la problématique dépasse, en soi, les aspects biologiques. Elle émane, avant tout, d'intérêts divergents à l'intérieur de notre société.

Considérant cet état de choses, il faut élaborer une politique de gestion du loup qui soit nuancée. Dans certains milieux, on se doit d'appliquer une politique de conservation ferme permettant à la nature de suivre son cours normal. On assure ainsi le maintien de notre patrimoine faunique. Il existe déjà au Québec plusieurs parcs de conservation, provinciaux et fédéraux, où les loups et leurs proies sont protégés intégralement. Dans une autre catégorie de territoires, on pourrait permettre la chasse sportive des Cervidés, mais en se restreignant au surplus naturel, une fois la prédation par le loup prise en considération. Finalement, une dernière catégorie de territoires, de superficie plus réduite, pourrait être vouée prioritairement à la chasse sportive. La réduction des populations de loups pourrait être envisagée comme outil d'aménagement afin de promouvoir la productivité du cheptel. Mais attention, comme pour toute autre forme d'aménagement, on doit s'assurer qu'une intervention de ce genre est économiquement souhaitable, c'est-à-dire que les bénéfices attendus justifient les coûts engendrés.

Notre société exprime des désirs multiples à l'égard de la faune. Chaque citoyen a le privilège de défendre ses intérêts par le jeu de notre système politique. En même temps, chacun doit respecter la sagesse d'une opinion autre que la sienne. Notre attitude envers l'aménagement et la conservation du loup met au défi cette éthique de tous les jours.

Pour en savoir davantage sur le loup, consulter les volumes suivants :

MECH L.D. (1970). — *The wolf : the ecology and behavior of an endangered species*. Natural History Press, Garden City, N Y 384 pp.

CARBYN L.N. (1983). — *Wolves in Canada and Alaska*. Canadian Wildlife Service, Report Series No. 45, Ottawa 135 pp.

Voir illustration p. 60.

NOTE BIOGRAPHIQUE :

François Messier était biologiste et chercheur rattaché au Centre d'études nordiques de l'université Laval lors de la rédaction de ce texte. Il a complété, en 1984, une recherche de cinq ans sur les relations loups-orignaux dans le sud-ouest du Québec. Il est maintenant professeur d'écologie à l'Université de la Saskatchewan.